

## Réunion Equipements de Sécurité : Gilets pare lames, coups et balles

Mercredi 12 Juin se tenait une réunion à la DAP sur le sujet relatif à l'équipement des gilets pare-lames et pare-balles. Cette rencontre n'est ni plus, ni moins qu'une réunion d'information sur le déploiement de ces équipements qui fait suite à la signature du relevé de conclusions signé par l'UFAP-Unsa en janvier 2018. Force est de constater que la mise en œuvre de ce relevé est d'une cacophonie sans nom !!! L'installation des passes-menottes a été un vrai casse-tête (mauvaise taille, nombre limité, problème de positionnement sur les portes de cellules ou grilles, etc...). L'histoire de répète avec les gilets de protection contre les lames de couteau.

En effet, des difficultés de fabrication sont déjà émises par le fournisseur irlandais pour fournir 30 000 pièces d'ici la fin de l'année. Après négociations, la DAP nous informe qu'environ 22 000 pièces sont déjà commandées afin d'équiper prioritairement les quartiers dits 'sensibles'. La DAP acquiesce qu'elle a bien failli abandonner le marché face à toutes ces problématiques puisqu'elle était en concurrence avec la Gendarmerie et la Police Nationale qui ont également choisi ce partenaire commercial. Autre problème majeur : les cotes vestimentaires prises initialement sont erronées. Du coup, des personnels formés sont déployés pour finaliser les mensurations adéquates pour le port de ce gilet pour l'ensemble des collègues des établissements pénitentiaires. C'est une dotation individuelle prévue pour 10 ans et sera accompagnée de 2 housses à terme !!!

Au regard des informations transmises, **la CGT Pénitentiaire** s'interroge sur le bien fondé d'une généralisation du port du gilet de protection des lames pour l'ensemble des personnels mais également sur les zones corporelles à risques non protégées par ces gilets (tête, cou, flancs, etc...). D'ailleurs, la population pénale vante déjà les failles de ces gilets.

**La CGT Pénitentiaire** craint une escalade dans les dispositifs de sécurité. L'expérimentation des PIE voire la dotation de grenades incapacitantes, de chiens d'appui, de caméras-piétons ne fera qu'amplifier les phénomènes de violences. Il est vrai que la violence s'est intensifiée dans nos établissements pénitentiaires. Les actes de violences ne sont plus là pour faire mal mais pour tuer ou tenter à l'intégrité physique des personnels. **La CGT Pénitentiaire** ne mésestime pas le risque zéro mais notre administration met-elle vraiment tout en œuvre pour protéger et garantir une sécurité optimale envers ses personnels. La réponse est **NON**. Les moyens ne sont pas à la hauteur des enjeux.

**Que fait l'administration pour endiguer le phénomène des projections, source d'insécurité permanente, où nombre d'objets illicites franchissent les murs de la prison ? Rien. Où sont les systèmes pour rendre étanche les cours de promenade ? Où est passé le plan sécurisation des établissements ?**

**Que fait l'administration pour un contrôle rigoureux afin de pénétrer dans nos établissements ? Rien. Où sont les moyens permettant un contrôle et une fouille minutieuse des visiteurs ? Les caméras à ondes millimétriques ou portiques à ondes millimétriques sont-ils un frein à la sécurité ?**

**La CGT Pénitentiaire réclame des moyens matériels performants qui permettront d'endiguer l'intrusion d'objets dangereux mais également des ressources humaines afin d'opérer dans des conditions optimales de prise en charge de la population pénale ou de sécurité pour exercer nos missions de service public.**

**La CGT Pénitentiaire continuera de débattre sur les conditions de travail des personnels afin de garantir la sécurité du personnel pour l'ensemble des missions qui nous sont confiées.**

Montreuil, le 17 Juin 2019.